



**PREFET MARITIME DE LA MEDITERRANEE  
PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES**

**Arrêté préfectoral conjoint n° DDTM SEFSR 2016326-0001 du 21 novembre 2016**

**modifiant l'arrêté n°2012-0004 du 22 mai 2012 portant nomination  
des membres du conseil de gestion du parc naturel marin du golfe du Lion.**

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES  
Chevalier de la Légion d'Honneur

LE PREFET MARITIME DE LA MEDITERRANEE  
Commandeur de la Légion d'Honneur

VU le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.334-3 et R.334-27 et suivants;

VU le décret n° 201-1269 du 11 octobre 2011 portant création du parc naturel marin du golfe du Lion et notamment ses articles 2 et 3 ;

VU l'arrêté conjoint n° 2012143.0004 du 22 mai 2012 portant nomination des membres du conseil de gestion du parc naturel marin du golfe du Lion;

VU l'arrêté conjoint n° 2012186.0004 du 04 juillet 2012 modifiant l'arrêté portant nomination des membres dudit conseil de gestion;

VU l'arrêté conjoint n° 2012317.0001 du 12 novembre 2012 modifiant l'arrêté portant nomination des membres dudit conseil de gestion;

VU l'arrêté conjoint n° 2013177.0005 du 26 juin 2013 modifiant l'arrêté portant nomination des membres dudit conseil de gestion;

VU l'arrêté conjoint n°2014153-0003 du 2 juin 2014 modifiant l'arrêté portant nomination des membres dudit conseil de gestion;

VU l'arrêté conjoint n° 2014258-0002 du 15 septembre 2014 modifiant l'arrêté portant nomination des membres dudit conseil de gestion;

VU l'arrêté conjoint n° 2014282-0004 du 9 octobre 2014 modifiant l'arrêté portant nomination des membres dudit conseil de gestion

VU l'arrêté conjoint n° 2015131-0001 du 11 mai 2015 modifiant l'arrêté portant nomination des membres dudit conseil de gestion

VU l'arrêté conjoint n° 2015343-0001 du 9 décembre 2015 modifiant l'arrêté portant nomination des membres dudit conseil de gestion

VU l'arrêté conjoint n° DDTM-SEFSR-2016307-0001 du 2 novembre 2016 modifiant l'arrêté portant nomination des membres dudit conseil de gestion

VU les propositions formulées au titre de la Région Occitanie

## ARRESENT :

### **Article 1 :**

L'arrêté conjoint n° 2012143.0004 du 22 mai 2012 susvisé est modifié afin de prendre en compte l'évolution intervenue dans la représentation de la Région Occitanie à la date du présent arrêté.

### **Article 2 :**

La composition du conseil de gestion du parc naturel marin du golfe du Lion mise à jour est la suivante:

#### **1/ Cinq représentants de l'Etat**

- a) Le directeur interrégional de la mer de Méditerranée, ou son représentant ;
- b) Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Languedoc-Roussillon, ou son représentant ;
- c) Le directeur régional des affaires culturelles de Languedoc-Roussillon, ou son représentant ;
- d) Le directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales, ou son représentant ;
- e) Le commandant de la zone maritime Méditerranée, ou son représentant;

#### **2/ Dix-huit représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements**

##### **a) Région Occitanie**

- Madame Agnès LANGEVINE, titulaire
- Monsieur Guy ESCLOPE, suppléant

##### **b) Département des Pyrénées-Orientales**

- Madame Hermeline MALHERBE, titulaire
- Madame Martine ROLLAND, suppléante

##### **c) Département de l'Aude**

- Monsieur Jean-Luc DURAND, titulaire
- Madame Séverine MATEILLE, suppléante

##### **d) Communauté d'agglomération Perpignan-Méditerranée**

- Monsieur Alain FERRAND, titulaire
- Monsieur Jean-Marc PUJOL, suppléant

##### **e) Communauté de communes des Albères et de la Côte Vermeille**

- Monsieur Pierre AYLAGAS, titulaire
- Monsieur Yves BARNIOL, suppléant

##### **f) Communauté de communes Sud Roussillon**

- Monsieur Stéphane CALVO, titulaire
- Madame Marie-Pierre SADOURNY-GOMEZ, suppléante

##### **g) Commune de Leucate**

- Monsieur Michel PY, titulaire
- Monsieur Philippe DESLOT, suppléant

- h) Commune du Barcarès  
- Monsieur Loïc TOMISSI, titulaire  
- Monsieur Joseph GARCIA, suppléant
- i) Commune de Torreilles  
- Madame Cécile MARGAIL, titulaire  
- Madame Hélène PILLARD, suppléante
- j) Commune de Sainte-Marie-La-Mer  
- Monsieur Pierre ROIG, titulaire  
- Monsieur Albert SANGUIGNOL, suppléant
- k) Commune de Canet-en-Roussillon  
- Monsieur Bernard DUPONT, titulaire  
- Monsieur Jean-Marie PORTES, suppléant
- l) Commune de Saint-Cyprien  
- Monsieur Thierry DEL POSO, titulaire  
- Madame Nathalie PINEAU, suppléante
- m) Commune d'Elne  
- Monsieur Jean-Michel FERRER, titulaire  
- Madame Fanny BALAGUER-ANTAGNAC, suppléante
- n) Commune d'Argelès-sur-Mer  
- Monsieur Antoine PARRA, titulaire  
- Monsieur Marc SEVERAC, suppléant
- o) Commune de Collioure  
- Monsieur Philippe CORTADE, titulaire  
- Monsieur Jean-Philippe SANYAS, suppléant
- p) Commune de Port-Vendres  
- Monsieur José BELTRA, titulaire  
- Monsieur Alain CHIAJESE, suppléant
- q) Commune de Banyuls-sur-Mer  
- Monsieur Guy VINOT, titulaire  
- Monsieur Eddy VERGEL, suppléant
- r) Commune de Cerbère  
- Monsieur Marc CASSOU, titulaire  
- Monsieur Jean-Claude PORTELLA, suppléant

**3/ Un représentant du syndicat mixte chargé de la gestion du parc naturel régional de la Narbonnaise**

- Monsieur Didier CODORNIU, titulaire
- Monsieur Bernard DEVIC, suppléant

**4/ Un représentant de l'organisme de gestion de la réserve naturelle nationale marine de Cerbère-Banyuls**

- Monsieur Michel MOLY, titulaire
- Madame Marina PARRA-JOLY, suppléante

## **5/ Quatorze représentants des organisations représentatives des professionnels**

### **a) Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Languedoc-Roussillon**

- Monsieur Marc PLANAS, titulaire
- Monsieur David PINET DE GAULADE, suppléant

### **b) Comité interdépartemental des pêches maritimes et des élevages marins de Port-Vendres**

- Monsieur Manuel MARTINEZ, titulaire
- Monsieur Dominique BLANCHARD, suppléant

### **c) Prud'homie de pêche de Leucate**

- Monsieur Erwan BERTON, titulaire
- Monsieur Loïc DAVID, suppléant

### **d) Prud'homie de pêche de Saint-Laurent-de-la-Salanque – Le Barcarès**

- Monsieur Patrick GONCALVES, titulaire
- Monsieur Stéphane ROSE, suppléant

### **e) Prud'homie de pêche de Saint-Cyprien – Collioure**

- Monsieur Franck ROMAGOSA, titulaire
- Monsieur Frédéric FONTANET, suppléant

### **f) Section régionale de la conchyliculture de Méditerranée**

- Monsieur Philippe ORTIN, titulaire
- Monsieur Ange GRAS, suppléant

### **g) Organisation de producteurs du quartier de Port-Vendres PRO-QUA-PORT**

-

### **h) Chambre d'agriculture Roussillon**

- Monsieur Pierre-Jean SAVOLDELLI, titulaire
- Monsieur Michel GUALLAR, suppléant

### **i) Chambre de commerce et d'industrie de Perpignan et de Pyrénées-Orientales**

- Monsieur Jean-Pierre NAVARRO, titulaire
- Monsieur Bernard FOURCADE, suppléant

### **j) Comité départemental du tourisme des Pyrénées-Orientales**

- Monsieur Alexandre REYNAL, titulaire
- Monsieur Jean-François BEY, suppléant

### **k) Représentants des entreprises de plongée de loisirs**

- proposés par le syndicat national des entreprises de plongée loisir (SNEPL)
  - Madame Isabelle GALMICHE-SMITH, titulaire
  - Monsieur Gérard PUIG, suppléant

- proposé par le groupement des structures professionnelles de plongée des Pyrénées-Orientales ( GS3PO)

- Monsieur Christian DADILLON , titulaire
- Monsieur Eric DELMAS , suppléant

### **l) Représentant des entreprises de transport maritime de passagers**

proposé par l'association des armateurs privés français (ARMAM)

- Monsieur Patrick HUBERT , titulaire
- Monsieur Guillaume HUBERT, suppléant

### **m) Représentant des gestionnaires de port de plaisance**

proposé par l'Union des Villes Portuaires de Languedoc-Roussillon

- Monsieur Serge PALLARES, titulaire
- Monsieur Sylvain CAUNEILLE, suppléant

## **6/ Sept représentants des organisations d'usagers**

- a) Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France
  - Monsieur Jean Claude HODEAU, titulaire
  - Monsieur Jean Claude CHAULET, suppléant
- b) Fédération française des pêcheurs en mer
  - Monsieur Alain BANEGUES , titulaire
  - Monsieur Roger DURCA, suppléant
- c) Fédération française d'études et de sports sous-marins
  - Monsieur Pierre DUNAC (comité interrégional Pyrénées Méditerranée), titulaire
  - Monsieur Frédéric GIRARD (comité départemental des Pyrénées-Orientales), suppléant
- d) Représentant des fédérations représentatives des différentes pratiques de la voile  
proposés par la fédération française de voile
  - Monsieur Vincent GHORIS, titulaire
  - Monsieur Jean-Claude MERIC, suppléant
- e) Fédération nautique de pêche sportive en apnée
  - Monsieur Jean-Marie RAY, titulaire
  - Monsieur Jean-François CAMRRUBI, suppléant
- f) Fédération française motonautique
  - Monsieur Patrick TOUSTOU, titulaire
  - Monsieur Jean-Marie LHOMME, suppléant
- g) Représentant des associations oeuvrant en faveur du patrimoine maritime dont le siège se trouve dans le ressort du parc naturel marin  
proposés par le groupement des associations du patrimoine maritime du Roussillon (GA.PA.MAR)
  - Monsieur Michel ROHEE, titulaire
  - Monsieur Michel JUNCY, suppléant

## **7/ Quatre représentants d'associations de protection de l'environnement**

- a) Association des amis de la mer et des eaux (ASAME)
  - Monsieur Jean-Marie MARCASSIN, titulaire
  - Madame Raymonde LECOMTE, suppléante
- b) Comité de conservation de la nature des Pyrénées-Orientales
  - Madame Aline FIALA, titulaire
  - Monsieur Jacques CENTELLES, suppléant
- c) Groupement ornithologique du Roussillon
  - Monsieur Joseph HIARD, titulaire
  - Madame Roselyne BUSCAIL, suppléante
- d) Association Charles Flahault
  - Jean-Jacques AMIGO, titulaire
  - Gustave CAUWET, suppléant

## **8/ Dix personnalités qualifiées**

- a) Laboratoire d'océanologie marine de Banyuls-sur-Mer
  - Monsieur Philippe LEBARON
- b) Institut français de recherche et d'exploitation de la mer
  - Monsieur Jacques DIETRICH

c) Centre d'études et de promotion des activités lagunaires et maritimes

- Monsieur André LUBRANO

d) Université de Perpignan Via Domitia

- Monsieur Philippe LENFANT (CEFREM- centre de formation et de recherche sur l'environnement marin)

- Monsieur Alain DEGAGE (Faculté de droit)

e) Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

- Monsieur Matthieu DELABIE

f) Pays Pyrénées-Méditerranée

- Monsieur Antoine ANDRE

g) Préfet des Pyrénées-Orientales

- Monsieur Gilles BOEUF

- Madame Catherine PIANTE

h) Préfet de l'Aude

- Monsieur Josep Maria GILI

**Article 3 :**

Les membres du conseil de gestion sont nommés pour une durée de cinq ans.

Le membre qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions.

Les personnalités qualifiées peuvent donner mandat à un autre membre du conseil de gestion.

**Article 4 :**

Le préfet des Pyrénées-Orientales et le préfet maritime de la Méditerranée exercent auprès du conseil de gestion, les fonctions dévolues au commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence des aires marines protégées (article R. 334-35 du code de l'environnement).

**Article 5 :**

Le préfet des Pyrénées-Orientales, le préfet maritime de Méditerranée et le président de l'Agence des aires marines protégées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales et dont copie sera transmise à chaque membre du conseil de gestion.

Le préfet des Pyrénées-Orientales,

  
Philippe Vignes

Le préfet maritime de la Méditerranée,

  
Charles-Henri de La Faverie du Ché